



Suspension du contrat de travail

JE SOUHAITE INFORMER MON SALARIE DE LA SUSPENSION DE SON CONTRAT DE TRAVAIL

MODELE PUREMENT INDICATIF

Ville le, (date)

A l'attention de Monsieur/Madame ...

Objet : Information de suspension de votre contrat de travail.

Monsieur, Madame

La Polynésie française et le Haut commissariat de la République en Polynésie française ont pris des mesures pour lutter contre la propagation du virus COVID-19. Dans ce contexte sanitaire, l'activité de l'entreprise est fortement impactée, nous avons dû stopper ou réorganiser notre activité.

• *Si votre activité est à l'arrêt total :*

Aussi, nous vous avons placé en congé payés conformément à **l'article 6 de la loi de pays n° 2020-9 du 27 mars 2020**.

• *Si votre activité a continué mais partiellement :*

Vous ne faites pas partie de la liste des personnes continuant à travailler, aussi nous vous avons placé en congé payés conformément à **l'article 6 de la loi de pays n° 2020-9 du 27 mars 2020**.

Je vous informe qu'à la date du (date) vous avez épuisé vos congés payés acquis.

En vertu de **l'article 6 de la loi de pays n° 2020-9 du 27 mars 2020**, votre contrat de travail est suspendu à partir du (date) et ce jusqu'à la levée des mesures sanitaires prises par les autorités dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Je vous en tiendrai informé.

J'espère pouvoir vous demander de reprendre votre poste au plus tôt.

Je vous informe également que je procéderai aux démarches auprès du SEFI pour que vous puissiez bénéficier du Revenu Exceptionnel de Solidarité pendant la période de suspension de votre contrat de travail. Le Revenu exceptionnel de Solidarité correspond au versement d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 100.000 francs, à la place de votre salaire.

Ce paiement sera fait directement par la CPS sur votre compte bancaire, aussi je vous invite à vérifier que vos informations à la CPS sont bien à jour.

Nom du Gérant

(Signature)

Reçu le, (date)

(Signature)